
Discours de la députation de la commission des armes et poudres de la République, qui félicite la Convention de ses travaux et de son énergie et témoigne de son dévouement, lors de la séance du 30 ventôse an II (20 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Discours de la députation de la commission des armes et poudres de la République, qui félicite la Convention de ses travaux et de son énergie et témoigne de son dévouement, lors de la séance du 30 ventôse an II (20 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) pp. 727-728;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31633_t1_0727_0000_17

Fichier pdf généré le 23/01/2023

conseil général et les élèves qui y sont admis, que le cortège est en marche.

108

La municipalité marche à la tête : arrivée à la barre, un de ses membres prononce le discours suivant.

« Une mesure, incroyable si elle n'étoit exécutée, a été ordonnée par la Convention nationale; sur-le-champ, tous les Français sont devenus salpêtriers, et des montagnes de salpêtre s'élèvent. Il falloit que les premières instructions, que les premiers essais se fissent sous vos yeux, pour donner une pareille impulsion. Nos frères des départemens ont été appelés, et la Commune de Paris a la satisfaction, après avoir été témoin de leur zèle, de leur intelligence et de leur patriotisme, de les accompagner avec les prémices de leurs travaux. » (1) *(On applaudit)*.

Le président répond, l'insertion du discours de la municipalité au bulletin, est ordonnée.

Un peuple immense commence à défiler, les uns portant du salpêtre, d'autres portant les outils avec lesquels ils l'ont fabriqué (2).

107

Les défenseurs de la patrie s'expriment ainsi :

« Les défenseurs de la patrie viennent dans votre sein vous présenter le tribut de leur reconnaissance pour vos sublimes travaux; ils vous invitent à continuer de terrasser cette hydre affreuse, dont les têtes sans cesse renaissantes menacent en vain la République.

Trop long-temps le peuple fut le jouet des perfides qui cherchoient à l'égarer; la justice nationale doit, en l'éclairant, lui faire connoître ses vrais amis.

« C'est à toi, Montagne bienfaisante, à écraser sous ton roc les impurs rejetons de cet insigne marais. Le salut de la patrie sera ton ouvrage, l'amour de tes concitoyens sera ta récompense.

« Pour nous, privés de la gloire de combattre les satellites des tyrans coalisés, nous n'avons plus à lui offrir qu'un reste de vie que nous lui avons consacrés et qu'avec joie nous sacrifions encore. Quoique couverts de blessures, la liberté trouvera toujours en nous des soutiens inébranlables : quelque soit le sort que le destin nous prépare, nous saurons mourir; mais jamais nous ne consentirons à redevenir esclaves, et notre dernier cri sera celui de *Vive la République ! vive la Montagne !* » (3).

Le président répond : la Convention décrète que le discours des défenseurs de la patrie sera inséré en entier au bulletin.

(1) P.V., XXXIII, 486. *Débats*, n° 548, p. 10; Bⁿ, 30 vent.; *Mon.*, XX, 11.

(2) Voir ci-après n°s

(3) P.V., XXXIII, 486-87. Texte original signé SERÉNE (ci-dev^t caporal au 1^{er} b^{on} de Seine-et-Oise) (C 295, pl. 996, p. 30). Mention dans *Débats*, n° 556, p. 153.

Le citoyen Georges Antoine, admis provisoirement à la maison nationale des invalides, au grade d'officier, privé de son bras gauche, s'afflige de ne rien faire pour la patrie. Se sentant encore assez de forces pour repousser, avec ses frères d'armes, les ennemis de la République, il demande à être employé.

La Convention décrète la mention honorable du zèle de ce citoyen, l'insertion de son adresse au bulletin, et renvoie sa pétition au comité de la guerre (1).

109

La section de la Fontaine de Grenelle dépose sur l'autel de la patrie une montagne formée de salpêtre, au sommet de laquelle est assise l'image de Marat, faite de la même matière.

Le président répond et accepte cette offrande au nom de la Convention nationale (2).

LE PRÉSIDENT. — Il n'est point d'hommage plus précieux à la Convention que l'image de Marat, ce glorieux martyr de la liberté. Ce buste en salpêtre est une allégorie de son caractère et de son courage, un tel souvenir est bien propre à ranimer le nôtre, et c'est avec ce talisman que nous verrons les trônes des tyrans s'écrouler devant la foudre que vos mains généreuses viennent de forger. La Convention accepte cette offrande avec reconnaissance et vous invite à assister à la séance (3).

La Convention en décrète la mention honorable et l'insertion au bulletin.

110

La commission des armes et poudres de la République prononce le discours suivant.

« Représentans ! Jamais le génie de la liberté ne présenta, parmi nous une attitude plus majestueuse et plus imposante. La victoire immortelle que vous venez de remporter sur la perfidie et la conspiration, donne aux armes véritablement républicaines un nouvel élan de valeur et de fierté. Au milieu de ce triomphe, la commission des armes et poudres, investie de votre confiance, se réunit aux élèves de tous les districts et sections de la République, à ces élèves actifs, intelligens, formés en trois décades pour la fabrication des poudres et salpêtres, et pour la fonte des canons : elle s'enorgueillit de paroître avec eux dans cette auguste enceinte.

« Nous vous déclarons à l'unanimité que, prêts à foudroyer la coalition des despotes, nous vouons, à votre exemple, les traîtres, les conspirateurs, les intrigans, à l'exécration, à la mort.

(1) P.V., XXXIII, 487.

(2) P.V., XXXIII, 487.

(3) C 293, pl. 957, p. 32. Mention dans *Ann. patr.*, p. 1979.

« Représentans, votre énergie, votre surveillance persévérantes, ont pour égide la masse entière du peuple français. Levez, pour maintenir la gloire et l'utilité de vos travaux, douze cent mille républicains; le peuple de Paris, tous les départemens, forment au tour de vous un rempart impénétrable; ils surveilleront les perfides, ils seront les premiers à les livrer au glaive de la loi; et toujours animés de l'amour de l'indépendance et du civisme le plus pur, ils aimeront à en partager avec vous les sentimens honorables et magnanimes.

« Courage, représentans! terrassez la coalition des traîtres dans l'intérieur; dévoilez les mystères sinueux de leurs complots, tandis que les tonnerres qui arment nos légions écraseront les tyrans conjurés, et les esclaves imbéciles qu'ils fanatisent.

« Dans vos mains généreuses reposent les hautes destinées de la patrie. Si le peuple français met tant de zèle et d'union dans son obéissance aux lois, c'est que le dépôt sacré de son bonheur, surveillé par ces montagnards intrépides, se trouve confié, par la raison publique, à la fermeté, à la sagesse et à la vertu » (1).

Le président répond : la Convention décrète que l'adresse de la commission des armes et poudres de la République sera mentionnée honorablement au procès-verbal, et insérée en entier au bulletin, ainsi que la réponse du président.

III

L'administration de la fabrication révolutionnaire des poudres et salpêtres obtient la parole. L'orateur dit :

Législateurs,

« L'administration des armes, salpêtres et poudres, vous présente les élèves du cours révolutionnaire; ils déposent sur l'autel de la patrie des canons, du salpêtre et de la poudre, fabriqués par eux. Déjà Paris a fourni un grand nombre de bouches à feu, et plus de cinquante mille livres de salpêtre. L'énergie républicaine, dirigée par vous, fait de toute la France un atelier d'armes, une fabrique de salpêtre. Bientôt la République, hérissée de bouches à feu, portera la terreur et la mort parmi ces hordes esclaves qui osent combattre contre elle. (*On applaudit*).

« Encore une fois les sans-culottes prouvent combien ils sont dignes de la liberté. C'est au moment où la perfidie, l'ambition, l'intrigue les travaillent en tous sens, qu'ils redoublent de courage pour forger les tonnerres et composer la foudre. Que les despotes s'étonnent donc de leur existence; qu'ils reconnaissent donc le pouvoir d'un peuple qui veut la liberté.

« Législateurs, guidez toujours, par de sages décrets, le mouvement révolutionnaire : il sauvera la République. (*On applaudit*).

(1) P.V., XXXIII, 488-89. Texte original, non signé (C 295, pl. 996, p. 31). Mention dans *Débats*, n° 556, p. 153.

« Comptez sur l'énergie du peuple français, sur son amour pour la patrie, sa haine pour les tyrans, son respect pour les lois, et sa vénération pour ses représentans. Comptez surtout, comptez sur sa ferme volonté de tout sacrifier pour soutenir et défendre sa liberté. Vive la République une et indivisible » (1).

Le président répond : l'insertion de l'adresse de l'administration de la fabrication révolutionnaire des poudres et salpêtres, au bulletin, est décrétée.

Les mêmes élèves demandent que la Convention veuille bien assister aux épreuves qu'ils se proposent de faire de la poudre et des canons qu'ils ont fabriqués. Le président donne le baiser fraternel à plusieurs d'entre eux (2). Sur la motion d'un membre, la Convention nationale décrète qu'elle y enverra une députation.

112

Les élèves de la fabrication du salpêtre succèdent, conduisant avec eux une pièce de canon, de la poudre et du salpêtre qu'ils ont fabriqué. Un d'eux obtient la parole, et dit :

« Citoyens législateurs, vous nous avez appelés de tous les districts de la République et des sections de Paris, pour faire du salpêtre, de la poudre et des canons, vos vœux seront remplis; vous n'avez qu'à parler, et nous sommes prêts. Dans quelque endroit que vous nous envoyiez, nous irons, et votre attente ne sera pas vaine. Quand nous aurons suffisamment fait des canons et de la poudre pour terrasser les tyrans de notre liberté, notre tâche sera-t-elle remplie ? Non; il nous en restera une plus glorieuse : ce sera d'aller avec nos frères, au champ de la gloire, terrasser les tyrans et leurs satellites. Il faut que ces vils esclaves apprennent ce que peuvent le génie de la liberté et l'amour de la patrie; il faut qu'ils sachent que si les républicains savent faire de la poudre et des canons, ils savent aussi se battre : nous périrons, s'il le faut, sous leurs coups, plutôt que de rentrer dans l'esclavage. Heureux si, en expirant, nous pouvons crier : *Vive la République !* » (3) (*Vifs applaudissements*).

Le président répond :

Paroissez, tyrans, venez, si vous l'osez contempler ce spectacle imposant. Croyez-vous que des vils satellites à cinq sols par jour, que des soldats qui marchent au combat à coups de bâtons, puissent dompter un peuple qui forge la foudre et qui a révolutionné jusqu'aux entrailles de la terre pourront combattre ! Quoi ! vous osez prétendre lui donner un roi, et quels infâmes moyens prenez-vous pour y parvenir ? Quelques lâches conspirateurs choisis dans le limon de la crapule...! des faiseurs de pamphlets

(1) P.V., XXXIII, 489-90. Texte original non signé (C 295, pl. 996, p. 32). Extraits dans *Débats*, n° 548, p. 10; *Mon.*, XX, 11; Bⁱⁿ, 30 vent.

(2) *J. Sablier*, n° 1210.

(3) P.V., XXXIII, 490. Conforme à l'original, sauf l'orthographe (C 295, pl. 996, p. 34). *Débats*, n° 548, p. 11; *Mon.*, XX, 11; Bⁱⁿ, 30 vent. Mention dans *J. Mont.*, p. 1040.